



AVIS DU MAIRE

Article L2121-10 du code Général des collectivités Territoriales

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à la halle de la mairie, le :

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024 A 20 H 30

Ordre du jour :

- 1 – DETR 2025 : sollicitation d'une subvention de l'ETAT
- 2 – Rénovation du presbytère : attribution du lot 7 cloisons-doublages-faux plafonds
- 3 – Contractualisation de deux emprunts
- 4 – SYDED : installation de stockage des déchets inertes : mise à disposition d'une parcelle
- 5 – CCAS : reversement de recettes de la commune
- 6 – Questions diverses

Fait à Lalbenque, le 4 Novembre 2024

Le Maire,

Signé

Liliane LUGOL

